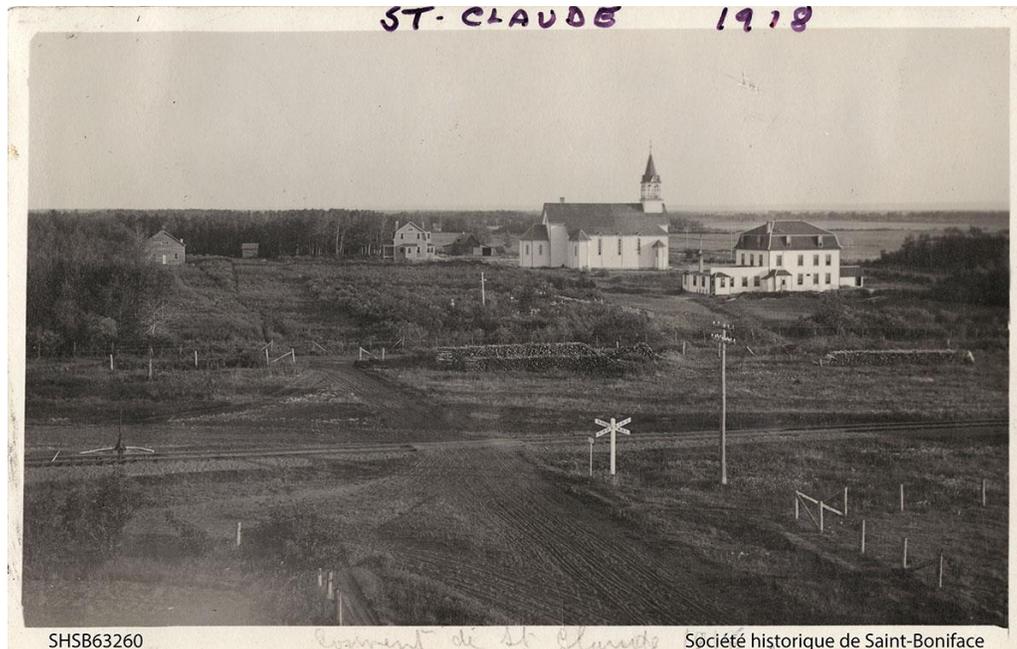


Couvent et rayonnement paroissial à Saint-Claude



C'est en septembre 1901 que les Chanoinesses Régulières des Cinq Plaies du Sauveur arrivent à Saint-Claude pour y faire l'enseignement. Ce village voisin de Notre-Dame-de-Lourdes, desservi par les Chanoines Réguliers de l'Immaculée Conception, a déjà depuis 1894 une école où enseigne un laïc. Deux religieuses, Sœur Marie-Adrienne (Chaput) et Sœur Marie-Joseph (Bontron), s'installent à l'étage supérieure de la petite école en bois équerri. Mère Marie-Adrienne fait la classe au rez-de-chaussée. Un couvent est construit pour les sœurs en 1902, avec deux salles de classes et un pensionnat.

Au début, les commissaires exigent que les institutrices possèdent leur certificat d'enseignement. Lors de sa visite à Saint-Claude pour bénir le nouveau couvent, Mgr Langevin obtient des commissaires que Sœur Marie-Adrienne puisse obtenir son certificat à l'école normale de Saint-Boniface et continuer à enseigner. Il y aura toujours un élément anticlérical qui manifestera de l'antipathie vis-à-vis des religieuses enseignantes à Saint-Claude.



L'école-couvent devenu trop petit, une nouvelle école est construite en 1909, et les chanoinesses y enseigneront jusqu'en 1915, sous la direction d'un laïc. Ce sera le manque de religieuses enseignantes diplômées qui empêchera les chanoinesses de continuer leur travail d'enseignement à cette école.

Les sœurs resteront à Saint-Claude, s'occupant de l'entretien du presbytère et de l'église. Elles continuent leur travail d'éducation chrétienne en enseignant le catéchisme et en préparant les enfants pour leur première communion et pour leur confirmation. Elles participent activement à la vie paroissiale et aux liturgies. Quelques jeunes femmes de Saint-Claude deviennent postulantes chez elles, dont Marie Henriette et Marie Léontine



LeHeiget en 1910 et 1911, et Céline Dondo, en 1923.

En 1929, au grand regret du père Radaz et des paroissiens de Saint-Claude, les chanoinesses quittent la paroisse. Puisqu'elles n'y enseignent plus, elles sont appelées à continuer ailleurs leur mission de charité et de dévouement. En 1934, les Filles de la Croix, autre congrégation originaire de la France, viendra combler le vide créé par le départ des Chanoinesses Régulières des Cinq Plaies du Sauveur.



Une classe de Saint-Claude, Manitoba. On voit un groupe d'élèves et deux soeurs debout dans une classe. On voit à gauche, soeur Marie Adrienne (soeur Emma Chaput) et à droite, soeur Marie Joseph (soeur Joseph Bontron).



SHSB63262

Société historique de Saint-Boniface

Groupe de cinq soeurs Chanoinesses des Cinq Plaies aujourd'hui appelées soeurs du Sauveur. On les voit avec un petit groupe d'élèves dont les noms sont identifiés comme suit: en haut au centre: madame Pierquis, soeur M. Claire, soeur M. Adrienne, soeur Anne Marie, soeur M. Joseph, soeur M. Ange. Marie Lejeune, Germaine Lejeune, Philomène Lacroix, Léontine Le Heiget, Louise Bellon, Jeanne Le Heiget, Marie Ballon. Eugénie, Adrienne et Antoinette Bélisle.